

Distr.  
GENERALE

CERD/C/149/Add.35  
23 avril 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMITE POUR L'ELIMINATION  
DE LA DISCRIMINATION RACIALE  
Quarante-troisième session

EXAMEN DES RAPPORTS PRESENTES PAR LES ETATS PARTIES CONFORMEMENT  
A L'ARTICLE 9 DE LA CONVENTION

Neuvièmes rapports périodiques que les Etats parties  
devaient présenter en 1986

Additif

TUNISIE

Note du Secrétaire général

1. Le rapport reçu du Gouvernement tunisien le 6 avril 1993 rassemble en un seul document les neuvième, dixième, onzième et douzième rapports périodiques que la Tunisie aurait dû présenter respectivement les 5 janvier 1986, 5 janvier 1988, 5 janvier 1990 et 5 janvier 1992.

2. Ce rapport, reproduit dans la série CERD/C/266 qui est celle des douzièmes rapports périodiques que les Etats parties devaient présenter en 1992, est publié sous la cote CERD/C/226/Add.10.

-----